



Chers parents,

Comme vous le savez probablement, certains élèves de l'école souffrent d'allergies alimentaires sévères aux noix et aux arachides.

Des réactions graves et dangereuses pour la vie de ces enfants peuvent être déclenchées par des quantités infimes de beurre d'arachide laissé sur une table, sur des jouets, de l'équipement de gymnastique ou simplement sur les mains des compagnons de classe. Ces réactions peuvent même survenir en touchant l'emballage d'un bonbon aux arachides.

C'est une situation alarmante, mais qui peut heureusement être évitée. Pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration :

- afin d'éviter tout risque inutile, **nous demandons que les enfants n'apportent pas de casse-croûte ou de collations contenant des arachides ou des noix à l'école (ou toutes traces d'arachides ou de noix)**. Le beurre d'arachide et les aliments cuits ou contenant de l'huile d'arachide sont à éviter. D'autres aliments peuvent aussi contenir des noix et des arachides comme les muffins, les barres tendres et les céréales. Nous vous demandons de bien lire les étiquettes avant de les mettre dans la boîte à lunch de votre enfant ;
- si vous cuisinez des plats ou des gâteaux pour la classe de votre enfant à l'occasion d'une fête spéciale, veillez à ne pas y mettre des noix ou des arachides et à fournir la liste des ingrédients qui les composent ;
- expliquez à votre enfant qu'il ne doit pas partager sa collation ou son casse-croûte avec un élève allergique. Encouragez-le à bien se laver les mains avant et après les repas afin de diminuer les risques de contaminer d'autres surfaces qu'un enfant allergique pourrait toucher.

Si vous désirez obtenir plus d'information sur les allergies alimentaires, vous pouvez vous procurer cette documentation à l'école.

Nous apprécions votre grande compréhension et votre précieuse collaboration.

Bien à vous,

Directrice  
Cécile Roy